



VIDE GRENIER

Dimanche 15 mars 2026

Maison du diocèse

Entrée : **Rue des Ursulines**
56000 VANNES

Tarifs : 5 euros le mètre linéaire (tables et chaises fournies)
3 euros le mètre sans table (à même le sol et chaises fournies)
Les portants ne sont pas fournis

Restauration sur place :

**Crêpes – pâtisserie –
café – boisson...**

Organisation :

- L'installation se fera le jour de la manifestation à partir de 6h30
- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement entièrement propre pour 18h.
- Ouverture des portes au public de 8h00 à 18h00
- Lors de la vente, les enfants devront être accompagnés par un adulte et sous leur seule responsabilité
- La réservation des exposants se fera une fois avoir reçu leur acquittement par courrier
- Ils devront obligatoirement faire figurer une adresse mail ou adresse postale sur leur fiche d'inscription pour le retour de la confirmation et l'attribution de leur numéro d'emplacement.

La réservation se fera auprès de l'association à l'aide du bulletin d'inscription joint par retour de courrier en incluant le chèque à l'ordre de la FAEPPV.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour tout renseignement – Aumônerie de l'enseignement Public du Pays de Vannes –
aepvannes@free.fr

Téléphone : 06.47.57.19.33: Anita HAUROGNE

FICHE D'INSCRIPTION VIDE GRENIER du 15 mars 2026
Maison du diocèse – Rue des ursulines – 56000 VANNES

Réservé aux personnes majeures

NOM....., Prénom.....
Adresse.....
CP Ville.....
Téléphone..... Mobile.....
Email.....
N° pièce d'identité (obligatoire) délivrée par :.....
Date de délivrance :
Type de marchandises à vendre (obligatoire) :.....

Déclaration sur l'honneur

De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du code de commerce)
De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R32169 du code pénal)

Signature

RESERVATION

Le mètre linéaire avec table : 5 euros (tables et chaises fournies) - nombre de mètres réservés :

Le mètre linéaire sans table : 3 euros (chaises fournies) - nombre de mètres réservés

Un Portant : OUI NON **(ATTENTION :Les portants ne sont pas fournis)**

Vente sur place de (Crêpes – pâtisserie – boissons – café – bonbons

A retourner par courrier : Le chèque est à l'ordre de « FAEPPV Vannes »

L'inscription n'est retenue que si elle est complète (date, signature, règlement et photocopies carte identité).

BON DE COMMANDE DE SANDWICHES (à régler avec l'inscription)

BON DE COMMANDE DE SANDWICHES (à régler avec l'inscription) (Jambon - beurre - fromage - chips - compote - bouteille d'eau) : **5 EUROS**

NOM _____ Prénom _____

Tél. :

Nombre de sandwichs :

Vous n'aurez pas la possibilité de commander sur place car nous préparons le nombre exact de sandwichs en fonction des bons de commandes reçus.